# FLASH INFOS

*Bulletin d'information de La Madeleine-Bouvet*

Chères Magdalénoises, Chers Magdalénois, Chers amis,

Dans ce flash infos, vous trouverez **l'agenda des manifestations** des six mois à venir.

Nous avons été contraints de reporter la **parution** de notre journal communal, **Le Magdalénois**, notre rédactrice Aline ayant eu des problèmes de santé. La prochaine parution est prévue fin juin-début juillet. Nous souhaitons un bon rétablissement à Aline et la remercions pour tout son travail.

Le long chemin d'instruction des dossiers de notre **station d'épuration** est à présent terminé. Les travaux devraient débuter dans les prochains mois.

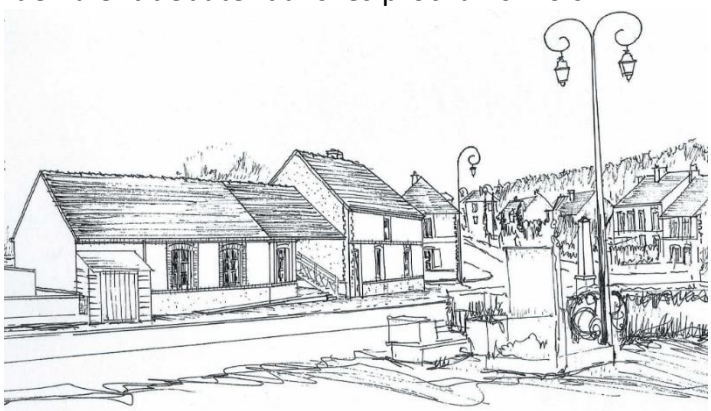

Le dossier de **réhabilitation de notre ancien commerce** est en cours. Le cabinet d'architecte ITM Associés vient de déposer le permis de construire.

La **complexité des dossiers** et les lourdeurs administratives des différents services et des co-financeurs sont un frein à une réalisation plus rapide.

Nous n'oublions pas la **sécurisation de notre centre bourg**. Orne Métropole qui nous accompagne sur ce projet travaille à sa réalisation.

L'**adressage des hameaux** est à présent terminé. Chacun dispose d'une adresse complète avec son numéro.

La **coupe des peupliers**, place de l'étang et en bordure de notre route départementale, est en cours car ils devenaient dangereux. Nous en profiterons pour **reprendre le réseau d'eaux pluviales** endommagé par les racines. A la suite des travaux, une **nouvelle plantation** aura lieu, dans la continuité de l'allée de l'étang.

**Stop au vandalisme de nos sanitaires et de notre abri** place de l'étang ! Une plainte a été déposée. Si vous avez été témoin, vous pouvez venir nous voir à la mairie, ces actes de malveillance ont un coût pour notre commune.

Nous nous retrouverons comme chaque été autour d'un **verre de l'amitié**, moment d'échange et de partage, qui sera organisé aux abords de l'étang.

A l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite à tous d'**agréables moments** en famille, entre amis.
Je tiens également à adresser **mes remerciements** à toutes celles et ceux qui s'investissent au sein de notre commune.

Olivier Boulay



*Imprimé par nos soins*

*Ne pas jeter sur la voie publique*

# Agenda des manifestations

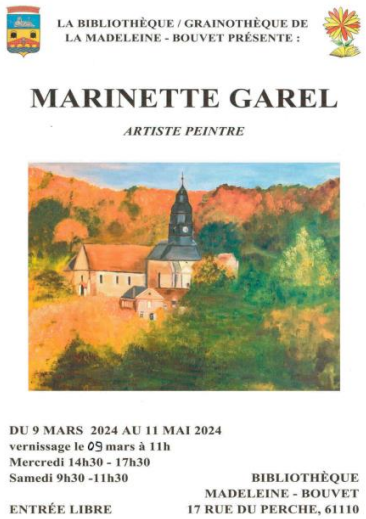

**10 FÉVRIER AU 08 MARS**
Exposition d'amigurumi
Martine Thomas

**9 MARS AU 11 MAI**
Exposition de peinture
Marinette Garel

**16 MARS**
Ouverture de la pêche
à l'étang

**17 MARS**
Troc plantes

**24 MARS**
Concours d'attelage

**18 MAI AU 31 AOÛT**
Exposition coquillages &
sculptures
Aurore Garel

**2 JUIN**
Vide-greniers

**9 JUIN**
Elections européennes

## OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'**ouverture de la pêche à l'étang** aura lieu le **samedi 16 mars**. La pêche est autorisée tous les jours, du lever au coucher du soleil. L'achat des cartes de pêche est possible auprès du garde-pêche et à la CASA DI PINOCCHIO : carte à l'année 60€ / carte à la journée 7€.

**Prochains lâchers de truites** : 16 mars, 30 mars, 4 mai, 15 juin, 13 juillet, 15 août et 21 septembre. Fermeture de la pêche à 17H la veille des lâchers de truites.

**L'ouverture de la pêche à la Corbionne** aura lieu le **samedi 9 mars**.

Président de l'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) : Yves Toublet 06.80.56.87.40.

L'achat des cartes se fait auprès de l'AAPPMA, la CASA DI PINOCCHIO ou sur Internet cartedepeche.fr.

*Imprimé par nos soins*

*Ne pas jeter sur la voie publique*

# *Informations pratiques*

## LISTES ELECTORALES

Les **élections européennes** se dérouleront le **9 juin** prochain. Ce scrutin se déroule en un seul tour où vous serez invités à élire vos représentants au **Parlement** européen, une assemblée qui façonne notre vie quotidienne.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les **listes électorales** de votre commune avant le 3 mai 2024. Pensez à vérifier votre inscription !

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, vous pouvez également établir une **procuration**.

## COURS COLLECTIFS

**Léa Debray** anime à la salle polyvalente des cours collectifs « **prévention santé par la posture** » le **lundi à 16h30** et le **mercredi à 18h15**. Les cours sont répartis en exercices d'étirement postural, de stretching ou de renforcement.
La communication des cours et des participants est faite par **mail** ou par **sms** sur l'application **WhatsApp**. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Léa au **07.55.66.29.17** ou par mail leakineprevention@gmail.com

## SALON DE COIFFURE

Nouveau, **Kristyl'** est un **salon de coiffure** situé au 3 La Sorandière. L'atmosphère chaleureuse et accueillante est parfaite pour passer un moment relaxant. Diplômée en tant que coloriste permanentiste, **Christelle** est coiffeuse depuis 25 ans.
**Professionnelle et compétente**, elle se donne pour mission de réaliser les coiffures et coupes les plus tendances et de satisfaire ses clients.

**Uniquement sur rendez-vous au 06.98.66.62.12**

# *Smirtom du Perche Ornais*

## NOS DECHETS EN QUELQUES CHIFFRES

| | Coût annuel total des déchets valorisables | |
|---|---|---|
| | S'ils avaient été triés par les usagers | Non triés par les usagers |
| Tri sélectif (25 % encore présents dans les ordures ménagères) | 203 670 € | 632 910 € |
| Bio-déchets (30 % encore présents dans les ordures ménagères) | 0 € | 780 300 € |
| **TOTAL** | **203 670 €** | **1 413 210 €** |

Aujourd'hui, c'est plus de **2000 tonnes** par an de déchets recyclables et plus de **2500 tonnes** de biodéchets qui partent à l'incinération ou à l'enfouissement car ils n'ont pas été triés. L'impact sur la taxe est colossal. Ce sont **plus de 1,2 millions d'euros dépensés chaque année** car le tri ou le compostage n'est pas fait.

**Et les biodéchets alors ?** La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) visant à transformer nos modes de vie pour tendre vers un modèle plus durable nous impose le **tri à la source des biodéchets** à compter du 1er janvier 2024.

### Quelles sont les évolutions de collecte en 2024 pour réduire les ordures ménagères ?

Pour la collecte en apport volontaire, des **conteneurs semi-enterrés avec un tambour d'introduction** de déchets sur le dessus vont être implantés dans toutes les communes concernées en 2024. Ils vont permettre le dépôt de **sacs de 30 litres maximum**. Ces dépôts seront réservés aux habitants de notre territoire et se feront avec **une carte d'accès par foyer** distribuée dans chaque commune avec une information préalable. Ces nouvelles pratiques, déjà en test sur notre territoire, permettent d'enregistrer des baisses de 25% des ordures ménagères pour l'apport volontaire. Un **guide de tri** sera également remis à chaque foyer, lors de la distribution des badges, pour rappeler les **enjeux environnementaux et financiers** d'une bonne gestion des déchets.



*Imprimé par nos soins*

*Ne pas jeter sur la voie publique*